



## Assemblée communale ordinaire du 11 décembre 2025

### Point 2.2.1.

#### Réfection de la Route d'Arconciel

##### 1<sup>ère</sup> étape – tronçon Le Mellerey – Le Vuey

### 1. Introduction

Lors de l'assemblée communale du 11 mai 2023, un crédit d'étude pour la réfection de la route d'Arconciel et la mise aux normes des arrêts de bus a été voté.

Le bureau CSD Ingénieurs SA a été mandaté pour l'étude du projet, la constitution d'un dossier d'examen préalable et la constitution d'un dossier de mise à l'enquête et jusqu'à l'appel d'offres.

Le 21 mars 2024, le dossier d'examen préalable pour la réfection de la route communale entre Treyvaux et Arconciel ainsi que la mise en conformité de certains arrêts de bus a été déposé auprès du Service des ponts et chaussées.

Le 13 septembre 2024, le Service des ponts et chaussées a rendu son préavis de synthèse de l'examen préalable. Plusieurs éléments devaient encore être complétés afin de répondre aux conditions émises dans les préavis des services et organes consultés.

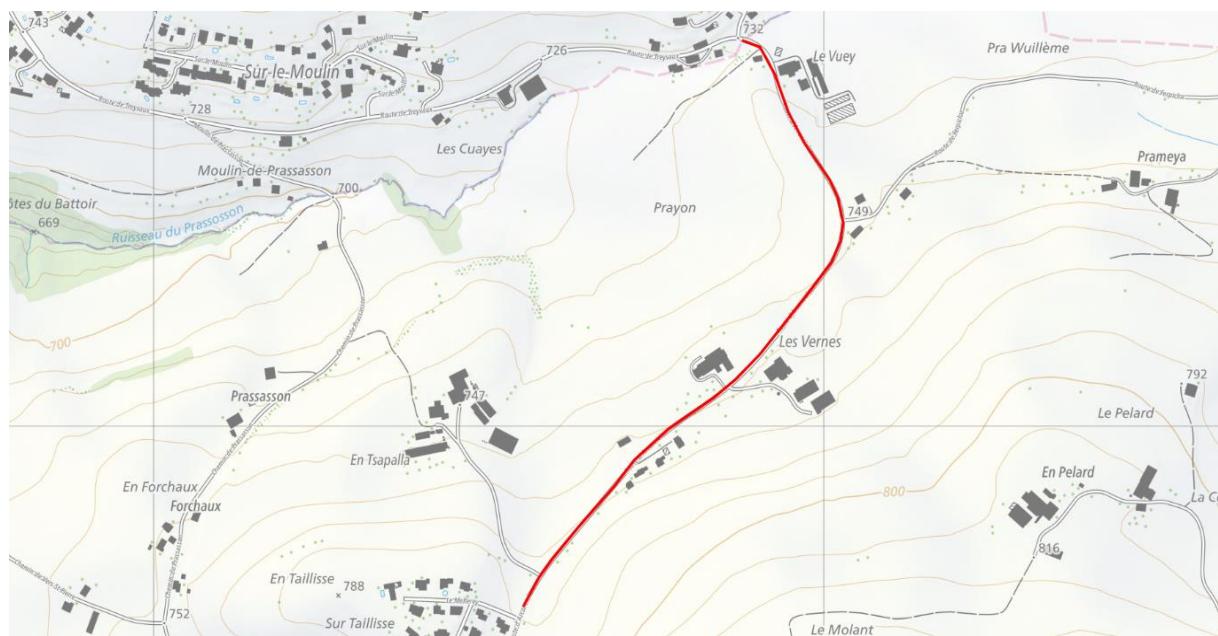
En novembre 2024, la Commune de Bois-d'Amont informait la Commune de Treyvaux qu'ils renonçaient à poursuivre ce projet pour le tronçon Senèdes, jusqu'au centre du village d'Arconciel.

Pour la Commune de Treyvaux, les compléments à produire pour la mise à l'enquête publique de l'intégralité de la Route d'Arconciel, consistent entre autres à produire une étude pour l'évacuation des eaux et la mise en séparatif des quartiers bordant la Route d'Arconciel, notamment Le Chêne.

Pour la mise aux normes des arrêts de bus au centre du village, plusieurs séances avec les propriétaires riverains et les TPF ont été organisées pour l'élaboration de ce projet et pour tenter de trouver des compromis. Malheureusement, aucun accord n'a été trouvé à ce jour.

Comme ces négociations risquent de prendre encore un certain temps et afin de coordonner ces travaux routiers avec le passage futur de la conduite principale d'eau potable venant des nouvelles sources de La Grande-Planche, le Conseil communal a décidé de procéder à la réfection de cette route par étapes.

Compte tenu de l'état de la route, la première étape choisie sera le tronçon Le Mellerey – Le Vuey.



## 2. Descriptif des travaux

1. Décapage d'une surface d'environ 1'100 m<sup>2</sup> pour les installations de chantier et le stockage
2. Démolition de l'enrobé et des pavés existants, ainsi que des grilles de route (24), qui ne vont probablement pas résister aux travaux
3. Excavation d'une partie de la grave pour permettre la mise en place d'une couche d'enrobé plus importante, compactage de la grave en place et réalisation de la planie
4. Mise en place de nouvelles grilles pour remplacer les grilles existantes
5. Mise en place de deux couches d'enrobé (13 cm au total), mise en place de pavés aux accès et d'un boudin du côté aval du dévers de route
6. Remise en état des places de stockage et d'installation de chantier

### 3. Devis estimatif des travaux

Régies		Fr. 67'800.—
Essais coffre et goudron		Fr. 35'100.—
Installation de chantier	10 %	Fr. 93'200.—
Démolitions et démontage		Fr. 103'100.—
Terrassement		Fr. 53'800.—
Couches de fondation		Fr. 210'200.—
Bordures, pavages		Fr. 21'200.—
Chaussées et revêtements		Fr. 417'300.—
Evacuation des eaux		Fr. 41'800.—
<hr/>		
TOTAL		Fr. 1'043'500.—
Divers, imprévus	10 %	Fr. 104'400.—
<hr/>		
TOTAL TRAVAUX GC		Fr. 1'147'900.—
Frais de géomètre	estimation	Fr. 25'000.—
Honoraires ingénieurs		Fr. 125'000.—
Honoraires compl. arrêts de bus		Fr. 21'000.—
Indemnités de pertes de culture		Fr. 4'600.—
Assurance		p.m.
Jetons de présence		p.m.
<hr/>		
TOTAL HT		Fr. 1'323'500.—
TVA	8.1 %	Fr. 107'204.—
<hr/>		
<b>TOTAL DEVIS ESTIMATIF TTC</b>		<b>Fr. 1'430'704.—</b>
		<b>=====</b>
<b>ARRONDI A</b>		<b>Fr. 1'431'000.—</b>
		<b>=====</b>

### 4. Financement et charges annuelles

Le financement de cet investissement sera réalisé par un crédit bancaire

Total de l'investissement		Fr. 1'431'000.-
<hr/>		
Amortissement annuel	2.5 %	Fr. 35'775.-
Intérêt bancaire	2 %	Fr. 28'620.-
<hr/>		
<b>Charges annuelles, première année</b>		<b>Fr. 64'395.-</b>
		<hr/>

## 5. Propositions

### Position du Conseil communal

Le Conseil communal propose d'accepter cet investissement.

### Position de la Commission financière

En sa séance du 24 novembre 2025, la Commission financière propose .....  
cet investissement.